

## Fongicide céréales

### Isix® + Imtrex® XE 5L + 5L

- Solution polyvalente blés et orges
- Persistance d'action et résistance au lessivage
- 3 molécules avec 3 modes d'action différents

## POLYVALENCE BLES ET ORGES



1 pack = 8 ha

ISIX® + IMTREX® XE

	Septoriose	Rouille brune	Rouille jaune
ISIX® + IMTREX® XE	+++(+)	+++(+)	+++

**Nouveauté  
2022**

Stade DFE pivot de la protection fongicide des blés



1 pack = 8 ha

ISIX® + IMTREX® XE

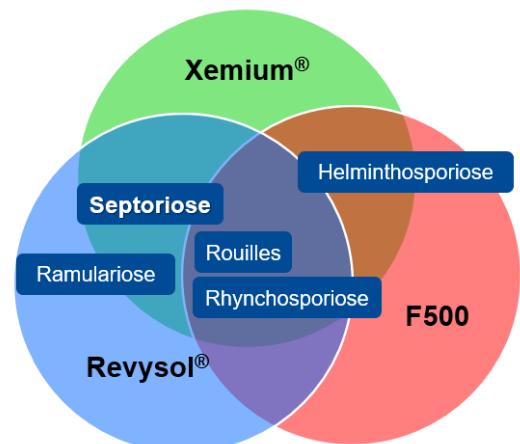
	Helminthosporiose	Rhynchosporiose	Ramulariose	Rouille naine
ISIX® + IMTREX® XE	+++	+++(+)	+++(+)	+++(+)

## 3 MOLÉCULES TRÈS PERFORMANTES POUR SÉCURISER LE RÉSULTAT

3 substances actives de référence

3 familles chimiques complémentaires pour :

- Élargir le spectre d'efficacité
- Sécuriser la performance, avec toujours 2 ou 3 substances actives très efficaces contre chacune des maladies
- Pérenniser les efficacités des différents modes d'action

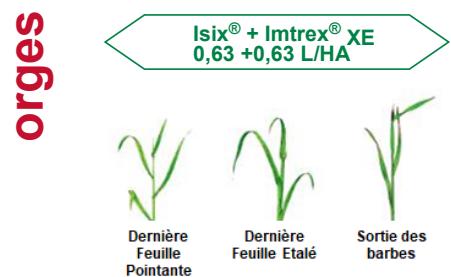
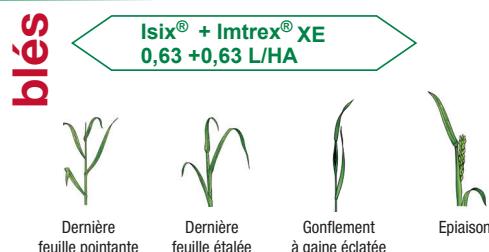


# SIMPLIFIER LES CHANTIERS DE PULVÉRISATION



Préventif ou curatif : une bonne efficacité des fongicides passe par une application avant l'apparition des symptômes

## RECOMMANDATIONS



## QU'EST-CE QUE ISIX® + IMTREX® XE ?

Doses recommandées à raisonner en fonction du contexte pédoclimatique, de la sensibilité variétale...

	ISIX® 5L	IMTREX® XE 5L
AMM	N° 2210567	N° 2200891
Composition	95 g/L mefenitrifluconazole (nom d'usage Revysol®) + 100 g/L pyraclostrobin	62,5 g/L fluxapyroxad (nom d'usage Xemium®)
Formulation	EC (Concentré Emulsionnable)	EC (Concentré Emulsionnable)
Cultures et usages autorisés	Blés, triticale, épeautre : Septoriose(s)*, rouille(s), Orges : Helmintosporiose et ramulariose, rhynchosporiose, Seigle : Rhynchosporiose, rouille(s) * uniquement dans le cadre d'une lutte conjointe	Blés, triticale épeautre : septoriose(s), rouilles, piétin-versée, oïdium(s) Orges : piétin-versée, helmintosporiose et ramulariose, rhynchosporiose, rouille(s), oïdium(s) Avoine : piétin-versée, rouille couronnée Seigle : rhynchosporiose, rouille brune, oïdium(s)
Dose autorisée	1,5 L/ha	2 L/ha
ZNT aquatique	5 mètres	5 mètres
ZNT personnes présentes et résidents	3 mètres	5 mètres
Nombre max.d'application/ ha /an	Blés, triticale, épeautre, orge 1/an entre BBCH 30-69 Seigle: 2/an avec un intervalle minimum de 21 jours entre les applications	1/an (stades BBCH 25 - 69)
DAR	35 jours	35 jours
DRE	48 H	48 H

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur pendant la préparation de la bouillie:  
gants NF EN ISO 374-1 réutilisables  
EN16523+1/A1 (type A), EPI Vestimentaire conforme à la norme EN ISO 27065/A1, demi-masque filtrant anti-aérosol (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque (EN 140) avec filtre anti-aérosol (EN 143) de classe P3.

Ce pack est utilisable pour lutter contre les maladies sur lesquelles les deux produits sont autorisés (usages communs), ou pour lutter contre un complexe maladies où l'un/et ou l'autre sont homologués sur des pathogènes distincts (usages différents).

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : Ref 977CFFE1021R - Octobre 2021

Isix® : SGH05 - SGH07 - SGH09 - DANGER - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H315 : Provoque une irritation cutanée H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H318 : Provoque des lésions oculaires graves - H332 : Nocif par inhalation - H335 : Peut irriter les voies respiratoires - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - SPe 8 : Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison.

Imtrex® XE : SGH07 - SGH09 - ATTENTION - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H332: Nocif par inhalation - H335 : Peut irriter les voies respiratoires - H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel - H411 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient du 2-éthylhexyl S lactate - EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SGH05 SGH07 SGH09

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**